

INTITULE DU POSTE

ENSA PARIS-VAL DE SEINE-2023-1419211-MCF STA cat 2

INTITULE LONG DU POSTE

Maître ou maîtresse de conférences / Sciences et Techniques pour l'Architecture – Construction, Ingénierie, Maitrise des Ambiances/ Construction, Ingénierie / Catégorie 2

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MCF
Catégorie	A
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2024

LOCALISATION DU POSTE

Région	Ile-de-France
Département	Ile-de-France - Paris
Adresse	3 quai Panhard et Levassor 75013 PARIS

EMPLOYEUR – *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

Communauté d'enseignement supérieur et de recherche en architecture de 2300 personnes (2000 étudiants, 230 enseignants et 72 agents administratifs), la diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constitue l'un des atouts de l'ENSA Paris-Val de Seine. L'école est située dans un campus universitaire : Paris Rive Gauche. Associée par décret à l'Université de Paris, elle est membre de l'Alliance Sorbonne-Paris-Cité. Elle vient de rejoindre la Conférence des Grandes Ecoles

En 1er cycle, le programme de l'Ecole vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation et un regard critique.

En 2ème cycle, l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre plusieurs domaines de réflexion et d'enseignement structurés autour de 6 thèmes : ALTO, ARCHITECTURE-LABORATOIRE DES TERRITOIRES OUVERTS ; ÉCOLOGIES ; EXPÉRIMENTAL, DISPOSITIFS - FABRICATIONS - NUMÉRIQUES ; FAIRE ; TERRITOIRES DE L'ARCHITECTURE ; TRANSFORMATION, TEMPORALITÉS DE L'EXISTANT ET DES PATRIMOINES.

En 3ème cycle, l'Ecole propose des formations doctorales (séminaires et encadrements de thèses) liées aux activités de recherche de ses 2 laboratoires.

Elle a élaboré un nouveau programme pédagogique 2019-2024 qui a fait évoluer substantiellement le cycle licence et consolidé le cycle master. Pour développer le 3ème cycle, l'école invite 30 % de ses diplômés (1 étudiant en architecture sur 10 en France) à s'engager dans une formation post-diplôme d'architecte d'Etat en s'inscrivant dans un PFE « recherche ».

L'école organise un master en apprentissage ainsi qu'une double formation architecte-ingénieur.

DESCRIPTIF DU SERVICE – *présentation des activités scientifiques de l'école*

La recherche à l'ENSAPVS s'articule autour de 5 axes définis dans le projet de formation 2019-2024 :

Axe « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication »

Axe « Fabrication et circulation des modèles »

Axe « Architecture, santé, vulnérabilités »

Axe « Espace public, temporalités, habitat »

Axe « Architecture, culture et intelligence numérique »

Ces axes de recherche se développent dans 2 unités de recherche, en partenariat avec des unités de recherche de l'Université de Paris : le CRH (Centre de Recherche sur l'Habitat) et l'EVCAU (Environnement numérique Cultures

Architecturales et Urbaines). Les 2 équipes sont représentées à la Commission de la Recherche de l'école.

Le CRH est une équipe de l'UMR CNRS 7218 Laboratoire Ville Architecture et Urbanisme (LAVUE). Associant l'architecture et les sciences sociales, le CRH-LAVUE se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux des chercheurs du CRH-LAVUE sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé.

Les terrains étudiés portent souvent sur la ville de Paris mais sont également tournés vers l'international.

Le laboratoire EVCAU (EA7540) est composé de 57 enseignants-chercheurs, ingénieur de recherche et personnel administratif issus de toutes les disciplines enseignées en ENSA (architecture, histoire, ingénierie, sociologie...). Le laboratoire compte 16 doctorants inscrits à l'école doctorale ED 624 de l'Université de Paris. L'EVCAU intervient dans le Master « Ville architecture patrimoine », co-habilité avec l'Université de Paris. Trois axes structurent actuellement les recherches de ses membres : Architecture et Numérique ; Écologies projectives & Systemic Design - Complexité, Morphogénétique et Thérapeutique Architecturales des Écoumènes Humains ; Architecture, Santé, Vulnérabilité ; THEMA, Transitions : Histoire et Écologies des Modèles Architecturaux.

L'école organise trois chaires partenariales de recherche : "ARCHIDESSA" (Architecture, Design, Santé); "Le logement demain" en lien avec Paris La Villette, et "Architecture et intelligence(s) sur l'intelligence artificielle.

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

L'ENSAPVS recrute un.e enseignant.e dans le champ Sciences et Techniques appliquées à l'Architecture dans le domaine Construction Ingénierie.

Sa mission principale est de dispenser des enseignements sur la conception des structures et des enveloppes, ainsi que sur leur lien étroit avec le projet architectural, dans un contexte de maîtrise des émissions carbone et d'emploi raisonné de ressources finies.

Il participera à contribuer à la coordination des enseignants du champ STA, dans le cadre notamment de l'application du nouveau programme 2024-2029, et contribuer aux échanges et complémentarités entre le groupe de disciplines STA et les autres groupes disciplines dans l'école, notamment la discipline TPCAU.

A ce titre, ses enseignements et ses activités seront fondés sur :

- La transmission de connaissances fondamentales sur la structure (résistance des matériaux, conception structurelle), les enveloppes, et les systèmes constructif
- La transmission d'une approche raisonnée et argumentée du choix des matériaux au regard des enjeux de carbone et de ressources. Cette approche s'appuiera notamment sur une connaissance approfondie des matériaux décarbonés (biosourcés et géosourcés), et des potentielles hybridations entre matériaux l'importance accordée à la pertinence constructive de la conception architecturale, et la mise en valeur du lien intime qu'entretiennent le projet architectural et la construction, dans la recherche d'une cohérence globale. Les enseignements seront ainsi l'occasion de conforter la culture architecturale des étudiant.e.s.
- La connaissance approfondie des techniques constructives traditionnelles et anciennes, dans un double objectif :
 - transmettre les enjeux, méthodes et techniques de l'intervention dans un contexte bâti existant et un patrimoine construit
 - proposer une utilisation contemporaine, au besoin réinterprétée, de ces techniques, dans un objectif de réduction des impacts carbone et ressources
- La transmission de savoirs plus complexes (lors d'enseignements optionnels notamment) sur la conception structurelle (dynamique des structures, approche aux éléments finis, géométries complexes, etc.)

Pour assurer les missions précédentes, le.la candidat.e doit être en mesure de :

- conforter et enrichir l'offre pédagogique en cours magistraux, notamment en Licence ; il pourra le cas échéant participer à des cours partagés, et donc réfléchir à une pédagogie commune avec les autres enseignants
- dispenser des enseignements transversaux en Licence dans le champ de la structure et des enveloppes (en lien le cas échéant avec la dimension thermique de celles-ci) ; il devra ainsi contribuer à la bonne articulation entre ces enseignements transversaux et l'enseignement du projet, au travers de modes pédagogiques concertés.
- proposer des pédagogies innovantes relatives à l'apprentissage des sciences et techniques constructives (expérimentation physique, échelle 1, etc.)
- participer aux séminaires en cycle Master, ainsi qu'à l'encadrement des mémoires

- participer à des enseignements de projet en Licence et Master

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences souhaitées

Le/la candidat.e doit avoir un solide bagage théorique dans les domaines de la structure et des enveloppes, et maîtriser son application dans le contexte actuel de la construction : il/elle a une très bonne connaissance des systèmes constructifs dans toute leur diversité, du cadre réglementaire et technique dans lequel ils sont mis en œuvre, ainsi que des modes de production de l'objet construit (acteurs, processus, etc.).

Il/elle a par ailleurs une solide culture architecturale, et une très bonne pratique du chantier.

Le/la candidat.e doit maîtriser les outils de simulation numérique, et notamment de calcul structural. Une maîtrise des outils numériques de représentation serait par ailleurs appréciée.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Le/la candidat.e sera invité.e à participer à la recherche dans l'École. A ce titre, une activité actuelle de recherche dans le domaine des sciences de la construction serait appréciée.

Ses missions scientifiques et son investissement dans une des unités de recherche de l'École devront contribuer au renforcement des axes définis dans le projet de formation 2019-2024 de l'ENSA PVS. Il/elle sera invité.e à s'impliquer dans le renforcement des liens entre l'ENSA PVS et l'Université Paris Cité.

Il/elle pourra s'engager dans une des deux unités de recherche de l'ENSA PVS, l'EVCAU ou le CRH-LAVUE, ou le laboratoire associé CERILAC.

3 - Diplômes souhaités ou expérience professionnelle requis :

Diplômes requis : Ingénieur. Une double formation ingénieur-architecte serait appréciée.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ENSA

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT *(textes encadrant les opérations de recrutement)*

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Paris-Val de Seine.

CANDIDATURE

Lien du site <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2024>

Personne à contacter marine.durand@paris-valdeseine.archi.fr

Autre personne à contacter doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr